



Bulletin des Amis de saint François de Sales

Suisse : Ed. Les Amis de saint François de Sales - Case postale 2346, 1950 Sion 2 Nord - CCP 19-43-5, Crédit Suisse, Sion, C. 715.452.00

POUR NOUS RAPPELER ET POUR ESPERER

Pour nous rappeler.

“Avec le Pape Pie VI et ses successeurs et à la suite des grands évêques qui ont pu connaître la Révolution ou écrire sur elle, notre devoir sera de rappeler ce que fut la Révolution face à l'Eglise romaine et ce que fait l'Eglise romaine face à la Révolution.

Ce que fut la Révolution face à l'Eglise romaine, cela est bien connu. Qu'il suffise de rappeler, entre autres :

- l'abolition des immunités ecclésiastiques,
- la confiscation des biens d'Eglise,
- la dispersion des congrégations religieuses,
- la suppression des vœux de religion, considérés comme autant d'attentats contre la liberté de l'homme et comme autant de professions d'esclavage,
- la suppression des chapitres et des évêchés,
- l'exil des prêtres et des évêques; la dispersion des cardinaux,
- les exécutions, les martyrs,
- la prison des Carmes, l'abbaye de la Force, la Conciergerie, les pontons de Rochefort, etc; et même
- la déposition de “Pie VI et dernier, ci-devant Pape” et l'abolition de la Papauté.

Face à cela, l'Eglise a agi et a réagi, et il est bon de rappeler ce que fit et ce que fait l'Eglise romaine face à la Révolution.

D'abord, elle sut rendre hommage à ses enfants martyrs : l'Eglise n'a cessé depuis deux siècles de vénérer, de béatifier, de porter aux honneurs des autels ceux qui ont su mourir pour elle et ce, en haine de la foi.

Qu'on se rappelle quelques dates et quelques noms : Aujourd'hui même, le 21 janvier, l'Eglise vénère les 19 prêtres martyrs de Laval morts en 1794 : 15 prêtres, 3 religieuses, une laïque.

Ensuite elle vénère :

- le 1er février : les bienheureux 99 martyrs d'Avrillé, morts en 1793 et 1794, 12 prêtres, 3 religieuses, 4 hommes, 80 femmes,
- le 21 février : le bienheureux Noël Pinot, prêtre angevin, mort le 21 février 1794,
- le 3 mars : le bienheureux Pierre-Marie Rogue, Lazariste, exécuté à Vannes en 1796,
- le 27 juin : les 4 bienheureuses Filles de la Charité d'Arras, exécutées en 1794 à Cambrai,
- le 8 juillet : les 32 bienheureuses de Bollène, exécutées en 1794 à Orange,
- le 17 juillet : les 16 bienheureuses Carmélites de Compiègne, décapitées en 1794,

-le 2 septembre : les 191 bienheureux martyrs de septembre 1792, dont l'archevêque d'Arles, l'évêque de Saintes et l'évêque de Beauvais,

-le 23 octobre : les 15 bienheureuses religieuses de Valenciennes, dont onze Ursulines et trois Filles de la Charité (mortes le 26 juin 1794).

Il faut ajouter à cela les autres victimes de la Révolution dont les causes de béatification sont en cours à Rome :

-les 110 enfants de moins de 7 ans, massacrés aux Lucs-sur-Boulogne (Vendée) par les soldats de la “colonne infernale” du général Cordellier, qui fit aussi 453 autres victimes au même endroit (28 février 1794),

-cinq Capucins exécutés à Nîmes le 14 juin 1790,

-Jean-Batiste Souzy, né à La Rochelle, exécuté à l'Ile-Madame, le 27 août 1794, et ses 102 compagnons exécutés entre 1793 et 1795,

-André-Ignace-Joseph Gosseau, prêtre, né à Valenciennes, exécutés le 19 octobre 1794, et 46 autres prêtres et religieux exécutés dans la même ville entre 1792 et 1799,

-Thomas Merle de Castillon, né à Aiguillon, exécuté à Lyon en 1793, et 71 autres personnes exécutées dans la même ville entre 1892 et 1794,

-Jean Poulin, prêtre, né à Arras, exécuté le 22 août 1793, et 157 autres victimes de la même ville exécutées entre 1793 et 1798.

-Madame Elisabeth de France, exécutée le 10 mai 1794.

Ensuite, l'Eglise sur rappeler avec fermeté et constance les principes nécessaires au salut éternel des âmes, en particulier le principe de dépendance envers Dieu, de soumission de la créature à son Créateur, notion totalement étrangère à la Révolution. C'est saint Pie X qui rappelle une règle extrêmement simple :

“On ne construira pas la Cité autrement que Dieu l'a bâtie. On n'édifiera pas la société si l'Eglise n'en jette les bases et n'en dirige les travaux. La civilisation n'est plus à inventer, ni la Cité nouvelle à bâtir dans les nuées. Elle a été. Elle est. C'est la civilisation chrétienne. C'est la Cité catholique”.

D'où la condamnation de tout ce qui pourchasse et persécute Dieu, sa sainte Religion et l'édification de la Cité catholique.

D'où la condamnation de tout ce qui exclut Dieu.

D'où les rappels de l'Eglise :

On ne peut être catholique, vivre du surnaturel et de la foi, et se dire fils des principes d'une Révolution qui nie Dieu, la Révélation et l'Eglise.

On ne peut être catholique et ainsi mettre son honneur dans le service de Dieu et, en même temps, se réclamer de principes qui combattent le Christ et son Eglise, qui prétendent honorer l'Etre suprême, le Grand Horloger de l'Univers, la nature ou une raison autonome de tout et indépendante de Dieu, et qui conduisent ainsi au naturalisme, au matérialisme et à l'athéisme.

On ne peut être catholique et se réclamer des faux Droits de l'homme de 1789, régulièrement condamnés par la Papauté pendant plus de 150 ans.

"Car la Révolution, son essence, sa philosophie, est toute contenue finalement dans la déclaration des Droits de l'homme et du citoyen. Dans son préambule, une chose apparaît immédiatement à une lecture attentive, une absence y éclate, un vide y donne le frisson : le Christ n'est pas nommé. Passé sous silence, il est rejeté, car se taire sur le Christ quand on lui doit tout, c'est le renier. Ne pas le nommer alors qu'il s'agit, ainsi que le dit ce préambule, de la détermination la plus grave pour la Société, du nouvel ordre de choses qui doit assurer le bonheur du genre humain, c'est commettre une radiation, une apostasie.

Silence d'autant plus étonnant qu'il vient de l'Assemblée Constituante composée comme elle l'était en 1789 ; parmi les Constituants, on compte l'élite de la Nation, on compte parmi eux des évêques, des prêtres, des religieux éminents, de plus tous sont catholique. Enfin, ils sont les législateurs du peuple chrétien. Il est donc naturel de penser qu'ils vont s'inspirer des doctrines sociales de l'Evangile, qu'ils vont faire passer dans leur oeuvre l'esprit de ce Code divin, qu'ils vont chercher les bases principales du nouvel ordre des choses dans les anciennes traditions de la monarchie de Clovis, de Charlemagne et de saint Louis, en un mot que les monuments et les législations des siècles chrétiens sont leur doctrine. C'est tout le contraire qui a lieu. L'Assemblée, ou plutôt la Révolution, coupe en deux la vie de la Société française en repudiant le passé chrétien et, afin de bien montrer qu'elle ne s'inspire plus de ce passé chrétien, elle se tait sur le Christ. Silence sur Lui dans le préambule de la Déclaration, silence sur Lui dans l'énoncé des articles. Pas une fois les noms de Jésus-Christ, de l'Evangile, du Christianisme, ne se trouve dans ce texte. Le nouvel édifice social s'élève, avec la répudiation manifeste de l'ancienne pierre angulaire, le Christ Jésus..." P.A.

Que ne dit-on pas sur les Droits de l'homme ! il faut le rappeler : Nous catholique, nous sommes favorables aux droits de l'homme ! Mais nous ne le sommes pas depuis deux siècles ; nous le sommes depuis vingt siècles.

Nous sommes favorables aux vrais droits de l'homme, aux droits du Fils de l'homme, aux droits de l'Homme-Dieu, aux droits de Notre Seigneur Jésus-Christ, de qui tout dépend, de qui tout découle, et qui est notre Maître, notre Créateur, notre Sauveur, notre Rédempteur, qui a des

droits sur nous et envers qui nous avons des devoirs.

D'où les rappels de l'Eglise qui nous enseigne que le grand principe chrétien est le règne de la ressemblance avec Dieu et de la dépendance envers Dieu, et que le grand principe de la Révolution est le règne de la dissemblance d'avec Dieu et de l'indépendance envers Dieu. Dernier principe que nous ne pouvons accepter.

Nous devons nous rappeler que le Chrétien est un Dieu tombé qui se souvient des cieux. Sauf si l'on s'illusionne sur la générosité des utopies de la Révolution et si l'on admet l'identité des contradictoires et la conciliation des inconciliables, comme ce pauvre évêque d'Autun qui, chamarré d'or, monte à l'autel de la Patrie assisté de 400 prêtres dont les aubes sont serrées par des ceintures tricolores, il faut fuir les ténèbres du Siècle des lumières, ses faux principes et le vol terre-à-terre de ses auteurs.

Pour espérer.

L'espérance est grande désormais, car une génération se lève, qui se rappelle que Notre Seigneur Jésus-Christ n'est pas facultatif, que Dieu reste maître du monde, qu'il existe un sens chrétien de l'Histoire et qu'il convient de tout récapituler dans le Christ...

Nous sommes à la veille de deux grands anniversaires qu'il convient de préparer avec zèle et ferveur.

-Le quinzième centenaire du baptême de la France à Rheims, en 496. Ce sera en 1996. De 1989 à 1996, la période n'est pas trop longue pour nous disposer à renouveler les promesses du baptême de Clovis, des Francs et de la France.

-Enfin un deuxième événement capital, qui n'est pas le Bicentenaire, mais le bimillénaire de la Naissance de Notre Seigneur Jésus-Christ.

L'attente de ces deux anniversaires devrait éclipser toute autre préoccupation et devrait susciter dans l'Eglise un immense mouvement de conversion et d'enthousiasme.

Par conséquent, ne nous trompons pas d'anniversaire !

Une Croix sur 89. Abbé Boivin (extraits).

Le message occulte de la pyramide du Louvre

La pyramide du Louvre est en somme une construction bien médiocre sur le plan de l'art, ne méritant "ni cet excès d'honneur, ni cette indignité" qui ont suscité et continuent de susciter la controverse. C'est une sorte de monte-charge, qu'on aurait pu dissimuler, qu'on a au contraire rendu le plus apparent possible, une entrée de service qui se prend pour celle des maîtres. On peut lui reprocher surtout de venir comme des cheveux sur la soupe entre les ailes de l'auguste palais, intempestive et arrogante.

Mais s'est-on demandé pourquoi son revêtement extérieur est fait de 666 vitres et surtout pourquoi on s'est préoccupé de ce que cela se sache ?

Pourquoi pas 670, ou 550 ? Il y a peut-être une raison géométrique, mais il y en a peut-être aussi une autre. Car 666 n'est pas un chiffre anodin. C'est le chiffre de la Bête. Quelle Bête ?

Dans l'Apocalypse de saint Jean, le dernier livre canonique de la Bible, il y a deux Bêtes. La première, la Bête de la mer, est selon nombre de commentateurs "le symbole de la puissance politique, de la force matérielle des Etats, mise au service du dragon pour opprimer les serviteurs de Dieu (Crampon)". La seconde, la Bête de la terre, est au service de la première.

Et saint Jean écrit : "C'est ici la sagesse ! Que celui qui a de l'intelligence compte le nombre de la Bête ; car c'est un nombre d'homme et ce nombre est 666."

On a beaucoup épilogué sur ce chiffre. On pense assez raisonnablement que c'est le signe de l'Antéchrist. Le chiffre 7 est un chiffre sacré, il correspond à la création du monde en 7 jours. Selon de nombreux Pères de l'Eglise, 8 est le symbole de la béatitude éternelle pour les élus, le jour qui suit le septième, celui de l'homme glorifié.

Mais 6 est celui de l'homme qui ne parvient pas à cette béatitude, qui ne veut pas y parvenir, de l'homme replié sur lui-même, cantonné à l'existence présente. C'est, selon Bède le Vénérable et Albert le Grand, le chiffre de l'homme sans Dieu.

666 est un chiffre cher aux francs-maçons, dont il représente l'idéal laïque. Ploncard d'Assac, rappelle que, lors de la visite de Jean-Paul II aux Etats-Unis, le numéro d'appel téléphonique où les citoyens américains pouvaient obtenir tous renseignements relatifs à cet événement depuis n'importe quel point du territoire était le 666. Quel esprit malin en avait-il fait le choix ?

Sans être entiché de numérologie, on peut se demander si ce fameux 666 n'a pas valeur de message et de consécration d'un état de chose que l'on essaye d'instaurer. Il correspond en tout cas à une sécularisation galopante, qui atteint même le personnel d'Eglise. La pyramide du Louvre est la première décision d'ordre culturel prise par Mitterrand après son arrivée au pouvoir et son passage dans les catacombes maçonniques du Panthéon. Avait-il fait un vœu, ou pour mieux dire une promesse ?

On sait qu'après le code-barres, imprimé sur tous les produits en vente dans les pays industrialisés et grâce auquel les caissières des grands magasins peuvent faire le compte du client de manière automatique, un autre projet est à l'étude. Il consisterait à tatouer d'une empreinte invisible à l'oeil nu une sorte de code-barres sur la main ou sur le front des consommateurs. La caissière pourrait alors, en approchant le lecteur de l'emplacement convenu, débiter directement le compte bancaire du client, qui n'aurait plus à sortir son portefeuille ou son chéquier pour régler ses achats.

Chose curieuse, ce procédé est décrit dans la même Apocalypse de saint Jean (XIII 16) : "La Bête fit qu'à tous, petits et grands, riches et pauvres, libres et esclaves, on mit une marque sur la main droite ou sur le front et que nul ne pût acheter ou vendre, s'il n'avait pas la marque de la Bête, ou le nombre de son nom."

Voilà un autre rapprochement pour le moins troublant, sur lequel il est peut-être utile de se poser des questions.

Marc Dem

tiré du Bulletin de St-François de Sales (France), Avril-Mai-Juin 1989.

Courrier de Rome

Informations Religieuses - Documents - Commentaires - Questions et Réponses

Edition en Français du Périodique Romain

sì sì no no

<< Que votre OUI soit OUI, que votre NON soit NON, tout le reste vient du malin >> (Mt 5, 37).

SUISSE : Ed. Les Amis de saint François de Sales - Case postale 2346, 1950 Sion 2 Nord - CCP 19-43-5, Crédit Suisse, Sion, C. 715.452.00

AUCUN ESPOIR POUR L'EXEGESE CATHOLIQUE ?

Resurrexit !

La Commission Biblique Pontificale est ressuscitée. Léon XIII l'avait instituée dans le but de nous protéger du modernisme dans le domaine de l'exégèse biblique (Lettre apostolique *Vigilantiae*, 30 octobre 1902).

On lit dans « *Vigilantiae* » : « L'extrême importance et l'utilité du sujet Nous demandaient, en effet, de régler de notre mieux l'étude de cette science, surtout en ces temps où l'érudition, sans cesse en progrès, ouvre chaque jour la voie et la porte à des questions nouvelles, parfois même téméraires. [modernisme].

[...] Expliquer et défendre les Livres Saints, ainsi qu'il le faut est, de nos jours, à cause de ces manifestations si variées de la science et des formes si multiples de l'erreur, devenu chose trop difficile pour que les exégètes catholiques puissent en toute occasion s'en bien acquitter isolément : il convient donc que des études communes soient aidées et réglées sous les auspices et la direction du Siège apostolique.

[...] Pour ces motifs, il Nous plaît d'instituer un Conseil et une Commission d'hommes compétents ; ils auront comme fonction de diriger tous leurs soins et tous leurs efforts à ce que les divines Ecritures trouvent çà et là, chez nos exégètes, même cette interprétation plus critique que notre temps réclame et qu'elles soient préservées non seulement de tout souffle d'erreur, mais

même de toute témérité d'opinions.

[...] Dieu n'a pas livré les Saintes Ecritures au jugement privé des savants, mais il en a confié l'interprétation au magistère de l'Eglise : « dans les choses de la foi et des mœurs se rattachant au corps de la doctrine chrétienne, doit être regardé comme vrai sens des Saintes Ecritures celui qu'a adopté et que maintient Notre Mère la Sainte Eglise, à qui il appartient de juger du vrai sens et de l'interprétation des Saintes Ecritures : par suite, il n'est permis à personne d'interpréter l'Ecriture Sainte contrairement à ce sens, ni à l'encontre du sentiment unanime des Pères ». (Conc. Vatican, sess. III, cap. II : De Revelatione).

Telle est, d'ailleurs, la nature des Livres divins que pour dissiper cette religieuse obscurité qui les enveloppe, les lois de l'herméneutique sont parfois insuffisantes et que l'Eglise doit être regardée comme la conductrice et la maîtresse donnée par Dieu ; enfin, le sens légitime de la divine Ecriture ne peut être trouvé nulle part en dehors de l'Eglise, ni être donné par ceux qui ont rejeté son magistère et son autorité.

Ceux qui feront partie de la Commission devront donc avoir soin de veiller à ce que ces principes soient chaque jour plus attentivement respectés, et si par hasard, il se rencontre certains esprits professant une admiration excessive pour les hétérodoxes, ils les amèneront, par la persuasion, à suivre et

écouter fidèlement l'enseignement de l'Eglise. »

Malheureusement, à partir de 1937, sous la présidence du cardinal Tisserant, la Commission Biblique Pontificale a trahi sa mission, ouvrant le domaine des études bibliques au marasme moderniste. (*Leone XIII e gli studi biblici*, Mons. Francesco Spadafora, Istituto Padano di Arti Grafiche Rovigo). En 1972, la commission passe sous la présidence du cardinal préfet de la Congrégation pour la Foi, et, pendant des années, elle n'a plus donné signe de vie. Aujourd'hui, elle revit après un long sommeil.

La nouvelle de sa résurrection a été donnée par les discours de Sa Sainteté Jean Paul II et du Cardinal Ratzinger, président de la commission (*L'Osservatore Romano* du 8 avril 89).

Le discours du cardinal Ratzinger

Pour commencer, le cardinal Ratzinger a fait savoir que la Commission Biblique Pontificale étudiait le « problème de l'herméneutique biblique dont l'importance était actuellement perçue d'une manière très vive non seulement dans les milieux intellectuels, mais aussi dans de vastes secteurs du Peuple de Dieu ». Et avec raison, vu que, toujours plus fréquemment, le « Peuple de Dieu » entend nier, au nom de la « critique » biblique, jusqu'à l'origine apostolique et la valeur historique des Saints

Evangeliques. On se trouve ainsi, aujourd'hui, devant la ruineuse hypothèse que, pendant deux mille ans, l'Eglise aurait tenu et proposé pour apostoliques et pour historiques des textes d'inconnus. La critique biblique officiellement « catholique » démontrerait aujourd'hui comme inexistante ou au moins douteuse la correspondance des récits évangéliques avec la réalité des faits. Arrivé à ce point, il est clair que la question sort des milieux intellectuels et concerne directement les simples fidèles : la véracité des sources de la Révélation est connexe avec la réalité de la Révélation elle-même, et il n'est pas possible de nier l'une sans nier l'autre. Entre autres, les désordres dans le domaine exégétique se traduisent depuis des années en véritables hérésies dans la doctrine et même dans la catéchèse, comme l'attestent les nombreux « nouveaux » catéchismes.

Il ne s'agit pas de « limites »

« Certaines méthodes d'interprétation des textes bibliques -continue le cardinal Ratzinger- sont objets de critiques plus ou moins radicales ; on propose d'autres méthodes qui ouvrent de nouveaux horizons, mais eux aussi ont leurs limites. ».

Le cardinal Ratzinger touche ici le point douloureux de la question, mais il ne semble pas en saisir la gravité.

Oui, les erreurs et les hérésies diffusées aujourd'hui par une exégèse biblique dite catholique ont une seule origine : l'acceptation de la part des exégètes de diverses méthodes (Formengeschichte ou histoire des formes, Redaktiongeschichte ou histoire de la rédaction, etc). Ces méthodes naissent du rationalisme protestant et sont utilisées avec une extrême légèreté par les exégètes.

Ces méthodes nient :

1) **L'historicité des évangiles**, toujours enseignée par l'Eglise et défendue par elle contre les attaques du rationalisme (cf. Dz 1979; 2186, 2148, 2164, 2155, 2110) ;

2) **La divine inspiration** par laquelle « l'unique Dieu est l'auteur de l'un et l'autre Testament » (Dz 783) ;

3) **La véracité biblique** (conséquence de l'inspiration) : la Sainte Ecriture, ayant Dieu pour auteur, ne peut contenir d'erreur. (Dz 494, 783, 1951, 2186)

4) **La tradition apostolique** : L'Eglise primitive a gardé jalousement et transmis fidèlement l'authentique doctrine du Christ ;

5) **L'autorité de l'Eglise** : « Dieu n'a pas livré les Saintes Ecritures au jugement privé des savants, mais il en a confié l'interprétation au magistère de l'Eglise ». (Léon XIII, Lettre apostolique *Vigilantiae*)

En résumé, ces méthodes nient les principes qui doivent, au contraire, gui-

der l'exégète catholique dans l'interprétation des Saintes Ecritures. Le problème ne concerne donc pas les « limites » des méthodes empruntées aux rationalistes protestants, mais la véritable impossibilité d'adopter ces méthodes de la part de l'exégète qui veut encore rester catholique.

Le magistère méprisé

D'autre part, cette impossibilité a déjà été mise en lumière par les Souverains Pontifes.

Léon XIII, dans *Providentissimus Deus*, la célèbre encyclique sur les études bibliques, la Révélation et les Saintes Ecritures (18 novembre 1893) désignait le rationalisme protestant comme l'ennemi de la Bible et donc l'adversaire naturel de l'exégèse catholique :

« ...Le Saint Siège a eu surtout affaire à ceux qui, s'appuyant sur leur jugement particulier, et répudiant les diverses traditions et l'autorité de l'Eglise, affirmaient que l'Ecriture était l'unique source de la révélation et le juge suprême de la foi.

Maintenant, nos adversaires principaux sont les rationalistes qui, fils et héritiers pour ainsi dire de ces hommes dont Nous parlons plus haut, se fondant de même sur leur propre opinion, ont rejeté entièrement même ces restes de foi chrétienne, encore acceptés par leurs prédécesseurs. »

A la « science qui n'en mérite pas le nom » (1 Tim. VI, 20) répandue par les rationalistes protestants, le pape demande que les « catholiques opposent cette doctrine antique et vraie que l'Eglise a reçue du Christ par l'intermédiaire des apôtres » et souhaite que, « dans un tel combat, se lèvent de toutes parts d'habiles défenseurs de la Sainte Ecriture ».

Mais un regard, même rapide, sur les travaux -pour les appeler ainsi- des biblistes d'aujourd'hui, suffit pour nous convaincre de la triste réalité : les « défenseurs » souhaités, ayant rejeté la tradition catholique, sont passés *sic et simpliciter* dans le camp ennemi. Les « Biblistes » comme Fabio, Cavedo, Ghidelli, Grelot, etc... font une exégèse « en dehors de l'Eglise » et contre l'Eglise, exactement comme leurs « frères » protestants. Dans leurs « travaux », ils recopient et font passer pour « nouveautés », et nouveautés « scientifiques », ces mêmes « monstrueuses erreurs » que Léon XIII, en 1893, condamnait chez les rationalistes protestants ;

« Ils nient, en effet, absolument toute inspiration, ils nient l'Ecriture, et ils proclament que tous ces objets sacrés ne sont qu'inventions, et artifices des hommes ; ils regardent les Livres Saints, non comme contenant le récit exact d'événements réels, mais comme des fables ineptes, comme des histoires

mensongères. A leurs yeux, il n'y a pas de prophéties, mais des prédications forgées après que les événements ont été accomplis, ou bien des pressentiments dus à des causes naturelles ; il n'existe pas de miracles vraiment dignes de ce nom, manifestation de la puissance divine, mais des faits étonnants qui ne dépassent nullement les forces de la nature, ou encore des prestiges et des mythes ; enfin les Evangiles et les écrits des apôtres ne sont pas écrits par les auteurs auxquels on les attribue. »

Aujourd'hui, apparaît complètement oublié l'avertissement que Léon XIII, poussé par la « sollicitude de la charge apostolique », adressait à ces exégètes catholiques qui, déjà, « imprudemment » suivaient « certaines nouveautés » :

« ...ce qui ne convient pas, c'est qu'ignorant ou méprisant les excellents ouvrages que les nôtres nous ont laissés en grand nombre, l'interprète leur préfère les livres des hétérodoxes qu'au grand péril de la sainte doctrine et trop souvent au détriment de la foi, il y cherche l'explication de passages au sujet desquels les catholiques ont excellemment et depuis longtemps exercé leur talent, multiplié les travaux.

Quoique, en effet, les études des hétérodoxes, sagement utilisées, puissent parfois aider l'interprète catholique, cependant il importe à celui-ci de se souvenir que, d'après des preuves nombreuses empruntées aussi aux anciens (Clem. Alex, Strom., VII, 19 ; Orig. de prince., IV, 0 ; in Levit hom., 4, 8 ; Tertull. de praeser, 15, seqq. ; S. Hilar Pict. in Matt, 13,1), le sens non défiguré des Saintes Lettres ne se trouve nulle part en dehors de l'Eglise et ne peut être donné par ceux qui, privés de la vraie foi, ne parviennent pas jusqu'à la moelle des Ecritures ; mais en rongent seulement l'écorce (S. Gre. Moral., XX 9 (al.11) » (Providentissimus Deus).

Une utopie

Dans le texte du discours de Jean Paul II nous lisons cette réponse aux paroles du cardinal Ratzinger :

« Il est vrai que, plus d'une fois, certaines méthodes d'interprétation ont paru constituer un danger pour la foi, parce qu'elles ont été utilisées par des interprètes incroyants, dans l'intention de soumettre les affirmations de l'Ecriture à une critique destructrice. En pareil cas, il est nécessaire d'établir une claire distinction entre la méthode elle-même qui, si elle correspond aux exigences authentiques de l'esprit humain, contribuera à l'enrichissement des connaissances et, d'autre part, des présupposés contestables -de type rationaliste, idéaliste ou matérialiste- qui peuvent peser sur l'interprétation et l'invalider. L'exégète éclairé par la foi ne peut, évidemment, adopter de tels présupposés, mais il n'en pourra pas moins tirer

profit de la méthode » (D.C. 21 mai 1989).

Même avec tout le respect possible, il ne nous est pas possible de partager tant d'optimisme, simplement parce que une « *claire distinction* » entre la méthode des non-catholiques et leurs présupposés est tout à fait impossible. Elaborées par des exégètes protestants, ces méthodes se fondent sur le refus protestant de la Tradition : l'Eglise primitive, au lieu de garder jalousement et de transmettre fidèlement l'authentique doctrine de Jésus, l'aurait tout de suite déformée : le Jésus que les Evangiles nous présentent ne serait pas le Jésus historique mais un Jésus inventé ou, ce qui est pareil, « transfiguré » par la foi des premiers chrétiens. Et aujourd'hui revient à l'exégète le travail ingrat et tout à fait impossible de discerner dans les Evangiles les paroles et faits authentiques de Jésus de ce qui, au contraire, est le fruit d'une création postérieure de la « communauté primitive. »

Une fois refusée, comme c'est le devoir pour un exégète catholique, cette hypothèse fondamentale, on ne voit pas comment peuvent encore tenir debout ces systèmes. Non, la malice de ces systèmes n'est pas d'avoir été « *utilisés par des interprètes incroyants* » et avec une « *intention* » destructrice : leur malice est intrinsèque et naît d'avoir été élaborée, et pas simplement utilisée, par des rationalistes incrédules ; en effet, il est impossible des les utiliser en faisant abstraction des inventions sur lesquelles ils se fondent et dont la première est le *deus ex machina* de la communauté créatrice, vieille fantaisie de E. Durkheim.

Autre postulat : pour créer des légendes il faut au moins quarante ans ; donc les Evangiles, recueil de légendes, peuvent être datés seulement d'après l'année 70 ! Les documents historiques, les passages des Evangiles cités dans les écrits apostoliques sont scientifiquement ignorés par ces « critiques ». Fruits de ces méthodes : Jésus n'est pas né à Bethléem, mais à Nazareth ! Il n'y a eu aucune résurrection corporelle : la résurrection ne serait pas un fait historique, mais de pure foi !

Saint Pie X, condamnant dans *Pascendi* le « *théorème de la transfiguration des choses par la foi* », accepté chez les catholiques par les modernistes, en indique l'ultime conclusion qui en dérive : l'apostasie, « *dans l'histoire qu'ils* [les « critiques » modernistes copiant les « critiques » protestants] *appellent réelle, ils affirment que le Christ n'est pas Dieu et qu'Il n'a rien fait de divin* ».

C'est une utopie de prétendre séparer ces méthodes de leurs postulats ou de leurs hypothèses, comme aussi de leurs conséquences. Pour le confirmer,

nous avons aujourd'hui malheureusement le tableau d'une exégèse qui se dit encore catholique, mais qui, de fait, est en train de démolir la foi catholique « *dans de vastes secteurs du Peuple de Dieu* ».

Quels espoirs ?

Les très graves conséquences dans le domaine théologique et dans la catéchèse elle-même exigent un assainissement urgent de l'exégèse catholique ; cet assainissement ne peut et ne doit pas être retardé par ceux qui dans l'Eglise portent, avec l'autorité, la responsabilité de tant d'âmes désorientées et fourvoyées.

Aujourd'hui, après des années de silence, la Commission Biblique Pontificale, apparaît de nouveau. Elle s'était éclipsée après avoir publié le 21 avril 1964 la malheureuse *Instruction* en faveur de la *Formengeschichte* (Leone XIII e gli studi biblici, Mons. Francesco Spadafora). Revient-elle pour réparer tant de désastres ou pour reprendre son cours en faveur de la méthode critique historique ? Le discours du cardinal Ratzinger et la réponse de Jean Paul II ne laissent pas beaucoup d'espoir. La présence, comme secrétaire dans la Commission Biblique Pontificale, du père Henri Cazelles « français et prêtre de Saint Sulpice » (*L'Osservatore Romano cit.*) tendrait même à nous enlever toute illusion.

Henri Cazelles est, malheureusement connu pour ses « nouveautés » sur l'inspiration « collective » et sur l'inerrance biblique limitée aux seuls textes concernant le dogme et la morale. Ces nouveautés, il les a publiées dans *Introduction à la Bible* Vol I (Desclée & Cie éditeurs, 1957), avec l'accord des jésuites de l'Institut Biblique Pontifical. Cette publication lui procura des ennuis avec le Saint Office et avec la Congrégation pour les séminaires : une lettre circulaire et une note publiée en première page de *L'Osservatore Romano* du 2 juillet 1958 demandaient aux autorités compétentes de ne pas utiliser le volume de Cazelles, « *comme livre de texte* ». Nous retrouvons maintenant Henri Cazelles, secrétaire de la Commission Biblique Pontificale, après le néomoderniste Albert Descamps.

« *Consciente* [nous l'espérons !] *de sa responsabilité devant le magistère et devant toute l'Eglise* », la *Commission Biblique Pontificale* -a dit le cardinal Ratzinger- s'apprête maintenant à donner sa contribution au « *nécessaire discernement* » entre les méthodes d'interprétation biblique. Nous verrons bien...

Un ancien élève du P.I.B
(Institut Biblique Pontifical)

« Ils ne manquent pas, même aujourd'hui, ceux qui comme aux temps des apôtres, aimant plus qu'il ne convient les nouveautés et craignant d'être tenus pour ignorants des découvertes faites par la science en cette époque de progrès, cherchent à se soustraire à la direction du magistère sacré et, pour cela, sont en danger de s'éloigner insensiblement de la vérité révélée et de conduire dans l'erreur aussi les autres ».

(Pie XII- *Humani Generis*)

« Ce n'est pas ainsi que saint Jérôme, saint Augustin et les autres Docteurs de l'Eglise ont compris la valeur historique de l'Evangile : « *Celui qui a vu a rendu témoignage et son témoignage est vrai. Et il sait qu'il dit vrai, afin que vous aussi le croyiez* » Jn 19, 35) ; Saint Jérôme, après avoir reproché aux hérétiques, auteurs d'Evangiles apocryphes « *d'avoir tenté plutôt d'arranger la narration que d'établir la vérité* » (Matth.. Prol) ajoute au contraire, à propos des Livres Canoniques : « *Personne n'a le droit de mettre en doute la réalité de ce qui est écrit* » (Ep, LXXVIII, I, 1 ; cf. Marc 1, 13-31). Sur ce point il est à nouveau d'accord avec Saint Augustin, lequel de manière excellente disait, à propos de l'Evangile : « *Ces choses vraies ont été écrites avec toute fidélité et véracité, afin que quiconque croit à son Evangile soit nourri de vérité et ne soit pas trompé de mensonges* » (Saint Augustin, C Faustum XXVI, 8).

Voyez, en conséquence, Vénérables Frères, avec quelle ardeur vous devez conseiller aux fils de l'Eglise de fuir cette folle liberté d'opinion, avec le même soin qu'avaient les Pères. Vos exhortations seront plus facilement écoutées si vous convainquez les clercs et les fidèles, confiés à votre garde par le Saint Esprit, que Saint Jérôme et les autres pères de l'Eglise ont puisé cette doctrine concernant les Livres Sacrés à l'école même du Divin maître Jésus Christ. En fait, lisons nous peut-être que Notre Seigneur ait eu une conception différente de l'Ecriture ?

Les paroles : « *C'est écrit* » et « *Il faut que les Ecritures s'accomplissent* » sont sur les lèvres un argument sans exception, qui doit exclure toute controverse possible ».

Benoît XV, *Spiritus Paraclitus*

WALTER KASPER EVEQUE !

L'Osservatore Romano des 17/18 avril 1989 nous informe que Walter Kasper, professeur de théologie dogmatique à l'Université de Tübingen, a été nommé évêque de Rottenburg-Stuttgart (R.F.A.).

Nous avons repris l'œuvre la plus connue de Kasper *Jésus, le Christ*, traduite en plusieurs langues (En France, Éditions du Cerf). Nous ne nous trompons pas : Walter Kasper n'a pas la foi catholique.

Pas de miracles !

Walter Kasper note que les miracles rendent « l'action de Jésus si extraordinaire et si difficilement compréhensible au moins à l'homme moderne » (p. 128). En conséquence, tout en reconnaissant qu'« il n'est pas possible de faire abstraction de la tradition des miracles dans les évangiles » (p.128), il s'emploie de tous ses efforts à « redimensionner » cette tradition par des réductions successives des miracles nar-
rés par les évangélistes.

Première réduction : « La critique littéraire constate la tendance (des évangélistes) à renforcer les miracles, à les grossir, à les multiplier » (p.128). Prenant en compte cette remarque il en tire un premier soupir de soulagement : « la matière des récits des miracles s'amoin-
drit sensiblement » (p.129).

Deuxième réduction : « Les récits de miracles du Nouveau Testament sont construits par analogie et à l'aide de motifs que nous connaissons aussi par le reste de l'antiquité » (p.129). Par exemple « beaucoup de guérisons sont notamment attestées au sanctuaire d'Asclépios à Epidaure. On a ainsi l'impression que le Nouveau Testament reporte des motifs extra-chrétiens sur Jésus pour souligner sa grandeur et sa puissance »

Troisième réduction : « D'après l'histoire des formes, bien des histoires de miracles sont des projections rétrospectives d'expériences pascales dans la vie terrestre de Jésus, ou des représentations anticipées du Christ glorifié. Par exemple le miracle de la tempête apaisée, la scène de la transfiguration, la marche sur les eaux, la distribution des 4 000 ou 5 000 pains et la pêche miraculeuse de Pierre sont de telles histoires épiphoniques. A plus forte raison, les histoires de résurrection de la fille de Jairo, du jeune homme de Naïm et de Lazare, n'ont d'autre but que de montrer en Jésus le maître de la vie et de la mort. Ainsi les miracles se rapportant à la nature sont-ils tout spécialement un accroissement secondaire par

rapport à la tradition originelle » (p.129-130).

De réduction en réduction, le « problème » des miracles de Jésus trouve sa solution : « il nous faut qualifier de légendaires beaucoup d'histoires de miracles contenues dans les évangiles. Il faut chercher moins dans ces légendes leur contenu historique que leur visée théologique. » (p.130). Rien de plus. Et ainsi, nous qui, avec l'Eglise, considérons les Evangiles comme des témoignages historiques et les évangélistes comme des témoins tout à fait dignes de foi, nous découvrons, si nous suivons Kasper, que le Christianisme est, au contraire, la plus grande imposture de l'Histoire, accréditée de plus par le martyre des imposteurs eux-mêmes. Kasper qui ne jouit pas pour rien d'une réputation de « modéré » admet qu'« on ne peut contester la présence d'un noyau historique dans la tradition des miracles [et que] Jésus a accompli des faits extraordinaires qui mettaient ses contemporains dans l'étonnement. » (p.131).

Ceci cependant, « a une importance plutôt relative ». Il n'est pas dit, en effet, que ces « faits extraordinaires qui mettaient ses contemporains dans l'étonnement » doivent nous laisser stupéfaits nous aussi : nous, postérité astucieuse, bien capable d'expliquer « de manière "psychogène" » (p.131) la guérison de maladies et de « symptômes où l'on voyait alors des signes de possession » (p.131).

Surtout Kasper explique que l'« on peut également comprendre les miracles (récits des évangélistes) comme l'œuvre du diable... ; ils ne sont pas du tout évidents par eux-mêmes et ne sont jamais à eux seuls une preuve de la divinité de Jésus » (p.141).

Ainsi nous qui, sur l'autorité de Vatican I croyons que « miracula divinae revelationis signa sunt certissima et omnium intelligentiae accomodata » : « les miracles [de Jésus] sont des signes très sûrs de la Révélation Divine et sont adaptés à l'intelligence de tous » (Dz 3099), nous découvrons que, au contraire les miracles de Jésus non seulement ne sont pas historiquement certains, mais encore qu'ils ne sauraient être considérés comme des « signes très sûrs » de sa divinité. Et que, de plus, ces signes peuvent être interprétés de façon diamétralement opposés. C'est ce que disaient déjà à Notre Seigneur ses ennemis : « C'est au nom de Belzébut qu'il chasse les démons » (Lc. 11,15). Pour Kasper, le fait que Jésus se soit chargé personnellement de réfuter une telle calomnie (Lc 11, 17ss) ne compte pas, comme comptent peu les raisons adoptées par l'apologétique catholique qui excluent totalement une telle hypo-

thèse pour les miracles racontés dans les Evangiles.

Les miracles ne sont en tout cas pas certains

Le « concept apologétique de miracle » affirme imperturbablement Kasper -se révèle, à l'analyse, « une formule vide » (p.132). Les « De tels miracles ne pourraient être vraiment constatés que si nous connaissions réellement toutes les lois de la nature et si nous pouvions avoir la connaissance parfaite de chaque cas particulier » (p.132). Ce qui signifie, en d'autres termes, que les miracles seraient acceptables par nous seulement si nous avions une intelligence divine,... mais alors nous n'aurions nul besoin de miracles apologétiques.

« Les difficultés de ce genre ont conduit les théologiens à abandonner plus ou moins la notion de miracles d'inspiration apologétique » (p.133) nous informe Kasper qui oublie, comme ses « théologiens » que la valeur apologétique du miracle n'est pas une invention de Vatican I : Jésus lui-même a adopté les miracles comme preuve de sa divinité : « Si je ne fais pas les œuvres de mon Père, ne me croyez pas, mais si je les fais, lors même que vous ne voudriez pas me croire, croyez en mes œuvres » (Jn, 10, 37-38 et aussi 5, 36 ; 14, 11-12 ; 15,24).

Sincèrement nous ne voyons pas comment le nouvel évêque de Rottenburg-Stuttgart peut se soustraire à l'anathème de Vatican I : « Si quelqu'un dit que les miracles ne sont pas possibles et que, par suite, tous les récits miraculeux contenus dans les Saintes Ecritures doivent être considérés comme légendes ou mythes : ou que les miracles ne peuvent jamais être connus avec certitude et qu'on ne peut par eux démontrer valablement l'origine divine de la religion chrétienne qu'il soit excommunié » (Dz 3034).

Jésus n'est pas fils de Dieu !

Walter Kasper ne croit pas que Jésus est Fils de Dieu « au sens métaphysique » ou « ontologique » ou bien au sens propre. Selon lui « beaucoup de chrétiens eux-mêmes hésitent aujourd'hui à prononcer cette affirmation [de Jésus Christ, fils de Dieu] L'objection la plus courante et en même temps la plus fondamentale [sic] contre cette reconnaissance est qu'elle comporte un dernier reste de pensée mythique mal éclairée » (p. 244). Cette objection, cependant, n'a pas de raison d'être parce que « D'après les évangiles synoptiques Jésus ne se désigne jamais lui-même comme Fils de Dieu. L'appellation de

Fils de Dieu provient donc manifestement de la confession de foi de l'Eglise » (p.162) On se demande ce que fait Kasper de la confession de Pierre à Césarée de Philippe (Mt. 16,16) : « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant » solennellement approuvée par Jésus lui-même. « Tu es heureux, Simon, fils de Jonas, car ce n'est pas la chair et le sang qui te l'ont révélé, mais c'est mon Père qui est dans les cieux » (Mt. 16,17).

Eh bien, Walter Kasper se limite à l'éluder en se repliant sur le texte plus bref de Marc (Mc. 8,29), lequel se contente d'affirmer que Pierre a simplement dit : « Vous êtes le Christ ».

Avec une pareille désinvolture Kasper se libère de Mc 14, 61-63. : « Es-tu le Christ, le Fils du Dieu béni ? ». Jésus répondit « Je le suis ». Ici, selon lui, on peut seulement soutenir « avec quelque probabilité » « que Jésus fut obligé de prononcer une confession messianique devant le Sanhédrin » (p.156) ?

Conclusion : « Jésus lui-même ne s'est désigné explicitement ni par le titre de Messie ni par celui de Fils de Dieu » (p.245) et quand « après Pâques la communauté a répondu à la prétention prépascale de Jésus et à sa confirmation par sa Résurrection en confessant que Jésus était le Fils de Dieu, elle n'a pas... attribué à Jésus une dignité à laquelle il n'avait pas prétendu. » « Cette filiation [dans la confession des apôtres et des premiers croyants] n'est pas comprise comme une entité supra-historique » (p.245). « La reconnaissance de Jésus comme Dieu... indique que Dieu s'est exprimé et communiqué lui-même définitivement et sans réserve dans l'histoire de Jésus ».

« C'est à partir de cette base, qu'on vient dans l'école de Paul et dans les rites johanniques à confesser explicitement Jésus-Christ comme Dieu » (p.253). Ce qui, en clair, revient à dire que, pour Kasper, la divinité de Notre Seigneur Jésus Christ est une invention de Saint Paul et de Saint Jean. Il ne faut donc pas s'étonner si, à la page 351, Kasper reproduit, sans sourciller, l'affirmation suivante de Smulders (Catéchisme hollandais...) : « la doctrine de la divinité et de l'humanité de Jésus est un développement de la conviction originelle de la foi que cet homme est notre salut divin » (p.351). Cette affirmation exprime exactement la pensée de Kasper (cf. pp. 243 ss).

Résurrection corporelle

Walter Kasper ne croit pas à la Résurrection corporelle de Jésus, suivant ainsi Xavier Léon Dufour (cf. F. Spadafora *La Résurrection de Jésus*, Rovigo, 1978). « Quand il est question de la Résurrection de Jésus, écrit-il nous pensons presque malgré nous à un tableau comme celui de Matthias Gre-

wald où le Christ sort glorifié du tombeau. Mais un premier coup d'œil sur les données de la tradition à l'intérieur du Nouveau Testament suffit pour montrer que cette **représentation ne s'impose pas** » (p.193). Le motif est vite dit : « **Aucun témoin néotestamentaire ne prétend avoir observé lui-même la Résurrection** » (p.194). Et d'ailleurs, y aurait-il un témoin, Kasper ne le croirait pas : « les affirmations de la tradition néotestamentaire sur la Résurrection de Jésus ne sont pas de simples relations neutres mais bien des confessions et des témoignages de croyants. » (p.195) (et qui donc mentent).

Quant aux récits des Evangiles sur la découverte du sépulcre vide, « Il nous faut donc admettre que nous n'avons pas ici des traits historiques, mais des procédés de style destinés à éveiller l'attention et à produire un effet de suspense » (p.191). mais surtout il ne considère pas comme historique l'affirmation de la découverte du sépulcre vide. « Le point qui est souligné d'abord ici n'est pas que le tombeau est vide : c'est la Résurrection qui est annoncée et le tombeau est montré ensuite comme **signe de cette foi**. » (p.191) Il pourrait donc s'agir seulement d'une « **étymologie cultuelle** c'est-à-dire (...) d'un récit destiné à justifier une célébration cultuelle » (p.192), un ancien rite liturgique, en somme. Et Kasper n'hésite pas à expliquer : « Nous savons par ailleurs que le milieu juif de l'époque honorait les tombeaux des hommes renommés. Il se peut donc que la communauté primitive de Jérusalem ait honoré le tombeau de Jésus et qu'elle se soit réunie chaque année au jour anniversaire de la Résurrection dans le tombeau vide ou près de lui pour une célébration cultuelle, au cours de laquelle on proclamait la Bonne Nouvelle de la Résurrection et on en montrait comme signe le tombeau vide » (p.192).

Ce que, cependant, cette communauté primitive aurait fait du corps de Jésus, il ne nous sera jamais donné de le savoir.

Indubitablement, admet Kasper, dans la « tradition » du sépulcre vide, il y a un « noyau historique » : « une tradition si ancienne, localisée à Jérusalem même, n'aurait pas pu se maintenir un seul jour, si le fait que le tombeau était vide n'avait pas été manifeste pour tous les intéressés » (p.192). En tout cas, cependant, « On ne peut évidemment aller plus loin du point de vue historique que constater l'existence d'une tradition très ancienne, qu'on peut qualifier de très probablement historique » (p.192) et surtout « Cette constatation de l'existence d'un noyau historique dans les récits concernant le tombeau n'implique aucunement une preuve en faveur de la Résurrection » (p.193). Le sépulcre vide -nous explique

Kasper- (comme Loisy !) représente un phénomène ambigu, ouvert à diverses possibilités d'interprétation, incluant la possibilité d'enlèvement du corps par les disciples eux-mêmes, selon le « commérage » répandu à l'instigation du Sanhédrin et que Kasper semble prendre en considération, citant à ce sujet Mt 28, 11-15 et Jn 20-15.

Seulement des « visions » dans l'Esprit !

Quant aux apparitions de Jésus ressuscité, Kasper déclare : « **qu'il faut interpréter [ces récits] en fonction du but de l'énoncé** » (p.212). Donc ces textes « où il est question de toucher le Ressuscité ou de partager un repas avec lui » (cf. Lc 24, 38 ss ; Jn 20,26 ss) (p.211) ne sont pas pris à la lettre. Même si « **à première vue des énoncés d'un réalisme insupportable, qui touchent presque à la limite de ce qui est théologiquement possible et qui risquent de servir de base à une foi pascale "massive"** » (p.212), heureusement il n'en est pas ainsi. Il faut pour dépasser le ... scandale, tenir compte des « intentions » de leurs auteurs, en excluant naturellement celle de vouloir attester qu'ils ont réellement vu et touché Jésus.

D'autre part pour les pauvres évangélistes il n'y a pas de possibilité de trouver crédit auprès de Kasper : ou bien leurs récits « **sont des confessions et des témoignages produits par des croyants** » et qui, de ce fait, ne méritent pas d'être crus ou bien les prendre au sérieux quand ils font le récit d'apparitions du Seigneur Ressuscité serait leur faire du tort ; ce serait comme dire « **que ceux qui les premiers prêchèrent la foi n'auraient pas cru eux-mêmes, parce que la vision les aurait dispensés de la foi** » (p.212).

Conclusion : « **Il faut donc partir du fait qu'il s'agissait d'une vision de foi. On dirait encore mieux que c'était une connaissance dans la foi.** » (p.212). Naturellement, explique Kasper « les "apparitions" n'étaient d'ailleurs pas de simples expériences de foi, c'est-à-dire une expression de la foi. Il s'agissait de rencontres avec le Christ présent dans l'Esprit » (p.212). Des visions purement spirituelles en somme.

Sur les fondements de la foi... rien !

« Nous nous tenons par notre foi sur le fondement du témoignage apostolique » (p.213), écrit justement Kasper. Le malheur, cependant, c'est que, si l'on suit le même Kasper, le témoignage des apôtres ne s'appuie sur rien ou sur des impressions purement subjectives, ce qui, s'il s'agit de la justification rationnelle de la foi, est exactement la même chose. : « **Nous devons maintenir fermement qu'il s'est agi**

d'une rencontre personnelle avec le Christ. La question essentielle n'est pas de savoir ce qui s'est passé "objectivement" mais de savoir si, comme les premiers disciples, nous sommes disposés à laisser Jésus Christ s'emparer de nous. » (p.213-214). Ce qui est une façon, à vrai dire peu intelligente, d'éluider le problème : aucun être raisonnable ne peut être disposé à se laisser saisir par Jésus Christ sans « savoir ce qui "objectivement" est arrivé en ces jours là », sans savoir si Jésus est vraiment Dieu ou si sa divinité est seulement une création de la fantaisie exaltée de ses disciples.

Ici aussi nous ne voyons pas comment Kasper peut échapper au second anathème de Vatican I « Si quelqu'un dit que la révélation divine ne peut être crédible par des signes externes, et que pour cela les hommes ne doivent être portés à la foi que par seule expérience interne ou inspiration privée, qu'il soit excommunié » (Dz 3035, cf. 3092) et encyclique *Pascendi* contre le modernisme. Nous nous dispensons évidemment, pour des raisons de temps et d'espace, d'énoncer tous les autres anathèmes qu'encourt le nouveau successeur des Apôtres.

Pas d'Ascension !

Après avoir appris qu'il n'est pas tout à fait sûr que Jésus soit ressuscité le troisième jour, comme nous le récitons dans le Symbole des Apôtres, puisqu'il s'agit seulement « d'une opinion théologique rabbinique, d'après laquelle Yahvé ne laissait pas l'Israélite ou le juste dans la détresse plus de trois jours. » (p.219), nous apprenons du même Kasper qu'il n'est même pas vrai que Jésus soit monté au ciel quarante jours après sa Résurrection. Kasper nous instruit consciencieusement que « 40 est en réalité le seul nombre qu'on avait à sa disposition pour indiquer une période assez longue. » (p.222). Au contraire, pour Kasper, Jésus n'est jamais monté au ciel. D'ailleurs c'est dans la logique de sa « christologie » sans foi : pas de divinité, pas de miracles, pas de Résurrection véritable, pas d'Ascension. Pourquoi aurait-il du monter au Ciel ce Jésus qui n'en était jamais descendu et que les disciples rencontraient seulement « dans l'Esprit ». Pour cela « Le "récit" lucanien situé d'ailleurs l'Ascension dans le cadre d'une apparition pascalle » ; « La nuée qui dérobe Jésus aux regards des disciples étonnés n'est pas un phénomène météorologique, mais un symbole théologique » (p.222).

« Je mettrai l'inimitié entre toi et la Femme »

Avec la christologie, s'écroule aussi logiquement la mariologie de Kasper. Aucun étonnement donc à lire dans la note 69 de la page 381 « les difficiles

questions de théologie biblique que soulève le thème de la conception virginale » et que la maternité virginale de Marie est une question encore « ouverte au point de vue exégétique », tout en admettant que « l'exégèse biblique de l'église primitive ne présente aucune discordance » sur le sujet. Aucun étonnement à ce que Kasper en vienne à briser une lance en défense de Nestorius qui niait la maternité divine de Marie. A Nestorius, nous informons Kasper, « on attribua les pires hérésies et le concile d'Ephèse le traita même de nouveau Judas, (mais) il est actuellement en grande partie réhabilité par les historiens de la théologie » (p.352). A vrai dire un « nouveau Judas » ne pouvait être réhabilité que dans une époque d'autres nouveaux Judas.

Pas d'infailibilité de l'Eglise

Walter Kasper -de même que Hans Küng- ne croit pas que l'Eglise garde infailiblement la Divine Révélation. Au contraire, l'Eglise apostolique aurait à tel point « transfiguré » la personne de Jésus et son enseignement qu'aujourd'hui nous ne saurions plus ce qui dans les sources de la Révélation (Ecriture Sainte et Tradition orale) est historiquement certain et ce qui, au contraire, est « le pur fruit d'une théologie de la communauté ». Dans une telle obscurité Kasper s'en tient à ce critère : on doit retenir comme historiquement certains les seuls épisodes qui sont peu honorables pour Notre Seigneur Jésus Christ : par exemple, le Baptême dans le Jourdain. « Il est impossible, écrit-il, de voir simplement en ce récit l'expression de la théologie de la communauté [parce qu'il] pouvait constituer une bonne occasion d'affirmer que Jésus lui-même s'était subordonné à Jean » (p.94). Et toujours, parce qu'il est déshonorant pour Jésus, l'autre « point fixe », historiquement certain, est la mort de Jésus en croix à Jérusalem. De ce critère il s'ensuit que tout ce qui est honorable pour Jésus, et en conséquence tout ce qui atteste sa divinité, seulement et précisément parce qu'honorant pour Jésus est le « pur fruit » de la Communauté chrétienne primitive.

Nous avons vu les fruits théologiques d'un tel critère exégétique : la « christologie » de Kasper atteste l'inévitable ruine d'une théologie « catholique » qui prétend assumer comme point de départ la Sainte Ecriture interprétée ou plutôt « déchirée » (Léon XIII, *Providentissimus*) par « ceux qui répudient le Magistère et l'autorité de l'Eglise » (Léon XIII, *Vigilantiae*).

Rien de nouveau

Quand Walter Kasper écrit, ce n'est ni nouveau, ni sérieux.

Ce n'est pas nouveau parce que Kasper est un excellent répéteur, sou-

vent mot à mot, des pires trombones du modernisme (Loisy) et du protestantisme libéral, qui dans sa « théologie » tiennent le poste de la Sainte Ecriture, de la Tradition et du Magistère.

Quelques exemples : Harnack a écrit : « Qu'une tempête ait été calmée par une parole est une chose que nous ne croyons pas et que nous ne croirons jamais ». *L'essence du Christianisme*, Turin, 1903.

Et voici que Kasper, en brave petit écolier, nous répète la leçon : « il est permis de considérer avec quelque vraisemblance comme non historique les miracles se rapportant à la nature. » (p.131). Et il est tout à fait inutile de lui demander pourquoi.

Harnack a écrit : « La déclaration " Je suis le Fils de Dieu " n'a pas été inscrite par Jésus dans l'Evangile ; celui qui la considère comme si c'était une parole comme une autre ajoute quelque chose à l'Evangile (op. cit.) ». Et Kasper, consciencieusement, nous répète « D'après les évangiles synoptiques Jésus ne se désigne jamais lui-même comme Fils de Dieu » (p.162). (Il ne faut pas tenir compte de l'Evangile de Saint Jean puisqu'il y est écrit « afin que vous aussi croyiez que Jésus est le Fils de Dieu » ; ce qui équivaut pour Kasper à un aveu de mystification.

Au contraire les catholiques, les Pères de l'Eglise, les mêmes définitions immuables du magistère infailible sont reléguées par Kasper, qui fait de la « théologie historique », au ...musée de l'antiquité (cf. p. 241 et ss).

Jusqu'à quel point il peut ignorer le magistère de l'Eglise qui condamne le rationalisme et le modernisme et en conséquence sa « christologie rénovée », il le démontre, si des démonstrations étaient nécessaires en attribuant une condamnation du décret *Lamentabili* au *Syllabus* et le *Syllabus* à Saint Pie X.

Rien de sérieux

Quand Kasper écrit, il n'est pas sérieux -et c'est pour cela que nous n'en avons pas traité sérieusement- car il n'est pas sérieux de repenser, de façon tellement imprévue et sans fondement, des erreurs et des hérésies déjà exhaustivement réfutées par des exégètes et des théologiens catholiques. Pour s'en assurer il suffit de jeter un regard à un simple manuel -préconciliaire s'entend- de théologie dogmatique ou d'apologétique. Par exemple l'hypothèse que Kasper reprend tranquillement aux rationalistes protestants, selon laquelle les miracles de l'Evangile seraient « construits par analogie » aux « guérisons ... attestées au sanctuaire d'Asclépios (ou Esculape) à Epidaure » (p.129) fut réfutée déjà en 1946 par Benoît dans la *Revue Biblique* (p.689), mais Kasper feint de l'ignorer. Non ! décidément, de « scientifique » et de « culturel » dans la christologie du

professeur de Tübingen, aujourd'hui hélas Evêque, il n'y a que la fumée, ou plutôt les brumes de l'idéalisme, de l'existentialisme, de l'immanentisme et de toutes les aberrations de la philosophie moderne.

Le fait sérieux

De sérieux, et même d'extrêmement grave, dans toute cette affaire il y a, outre l'impunité dont jouit jusqu'à présent Kasper pour enseigner et divulguer sa « christologie » hérétique, sa récente

élection à l'Episcopat, qui donnera aux malheureux catholiques du Diocèse de Rottenburg-Stuttgart un Evêque sans foi et à l'Eglise un successeur des Apôtres qui a répudié la foi des Apôtres.

Pancratius

LA TRADITION « EXCOMMUNIEE »

Le « Courrier de Rome » a rassemblé dans une brochure de 125 pages (en vente à : *Courrier de Rome*, BP 44, 78001 Versailles, CCP 1972-25-F. Prix : 60 F franco) quelques articles parmi les plus importants que nous ayons publiés dans notre revue depuis les sacres d'Ecône de juin 1988, articles qui expliquent et justifient l'acte posé par Monseigneur Lefebvre. Dans cette brochure est également publiée pour la première fois une note confidentielle de l'épiscopat français remise au pape par deux prélats français peu après la visite apos-

tolique du cardinal Gagnon auprès de la Fraternité Saint Pie X et d'autres communautés traditionnelles en fin 1987. Cette note est bien entendu suivie de nos commentaires.

« *Monde et vie* » (14, rue Edmond-Valentin, 75007 Paris) dans son numéro 483 - 13 juillet-23 août 1989 - a rendu compte sous les signatures de Michèle Reboul et de Pierre de Place d'une conférence de présentation de cette brochure faite à l'Institut Saint Pie X à Paris le 26 juin par Messieurs les abbés du Chalard et Lorans.

« *Tout le livre*, note Michèle Reboul, est résumé dans les guillemets qu'il met à « excommuniée ». Il est évident que la Tradition qui est la vie de l'Eglise ne peut être excommuniée, car alors l'Eglise s'excommunierait elle-même et si Dieu se retirait de l'Eglise, il se retirerait de lui-même, car l'Eglise, c'est la Vie de Dieu parmi les hommes. »

Nous reproduisons, ci-après, avec l'aimable autorisation de *Monde et Vie* l'article de Pierre de Place sur la Note de l'épiscopat français.

La « Note » officielle et confidentielle de l'épiscopat français avant les sâcres d'Ecône

Reproduite intégralement en annexe de « *La Tradition "excommuniée"* » avec des réflexions et commentaires circonstanciés, cette « note », nous précise-t-on, compte sept feuillets dactylographiés sans indication d'origine et fut remise au pape Jean Paul II par deux prélats français à la mi-janvier 1988. Autrement dit quelques jours après que le cardinal Gagnon eut lui-même remis au Souverain Pontife son rapport sur la visite apostolique qu'il venait d'effectuer auprès de la Fraternité Saint Pie X et d'autres communautés traditionnelles (rapport dont le contenu, comme on sait, n'a jamais été divulgué) !

Ces précisions ne sont pas superflues car, si l'opposition des évêques français à Mgr Lefebvre n'est pas une nouveauté, la date même de la « note » en question montre à quel point l'éventualité d'un accord entre le Saint Siège et Ecône a pu les mettre en émoi.

Pour empêcher qu'un tel accord se réalise tous les arguments leur sont bons, et le document qu'ils produisent, comme le souligne excellemment le commentaire juridique (annexe III) dont il est assorti, « est un modèle d'expression moderniste mélangeant habilement le vrai et le faux ».

A vrai dire, nos évêques inversent les termes du problème. En effet, les difficultés (d'ordre théologique, canonique, et vis-à-vis de la loi française) qui,

d'après eux, peuvent surgir d'un accord entre le Vatican et la Fraternité Saint Pie X, sont justement celles qui existent déjà du fait de sa mise (illégale) par leur action même, au ban de l'Eglise, et qui seraient résolues si la Fraternité était rétablie dans ses droits légitimes.

Citons, à titre d'exemple, pour l'« illustration » de nos lecteurs, quelques-unes des assertions contenues dans cette note officielle de l'épiscopat :

Du point de vue théologique, on nous affirme que « la moindre concession doctrinale... fut-elle purement verbale - ajouterait à la confusion de pensée en France au sujet de l'autorité magistérielle... »

Du point de vue canonique, « la reconnaissance de la Fraternité St Pie X doit impérativement s'accompagner de la reconnaissance par Mgr Lefebvre de la légitimité catholique de tous les évêques français et du respect absolu de leur juridiction propre ». Leur accord « ne pourra être donné que s'il y a une communion dans la foi et la reconnaissance explicite du concile Vatican II »

En ce qui concerne le rite de St Pie V, « Ce rite ne repose pas sur une réalité culturelle comme les rites orientaux ». (...) « Il est une manifestation du refus d'une expression de la foi proposée à toute l'Eglise par le concile Vatican II. C'est un "contre-rite" ».

Mgr Lefebvre est par ailleurs accusé

d'être politiquement asservi à l'extrême droite et sa réintégration au sein de l'Eglise conciliaire (ici un vrai morceau de bravoure) « légitimera de nouveau son opposé : l'adhésion organique de prêtres et de mouvements apostoliques à la gauche militante et au parti communiste. Cette éventualité n'est pas une chimère... Il nous a fallu les quatre décennies d'après-guerre pour dégager l'Eglise de France des conflits politico-religieux. »

Du point de vue de la loi française (de séparation de l'Eglise et de l'Etat) : « Les arguments juridiques des partisans de Mgr Lefebvre remettent en cause l'affectation perpétuelle et irrévocable au culte catholique du patrimoine chrétien de la France ».

En conclusion, disons que cette note, comme le font remarquer les « réflexions » qui les suivent, montre clairement que « les évêques français défendent plus leur propre autorité ou prestige que la doctrine de l'Eglise » et qu'ils « semblent réduire la foi catholique à Vatican II, ou tout au moins mettent une rupture inadmissible entre Vatican II et l'expression de la foi antérieure à Vatican II ». Et sa lecture, a posteriori, explique et, encore une fois, justifie les consécérations épiscopales du 30 juin 1988 à Ecône.

Pierre de Place

LE COMMONITORIUM DE SAINT VINCENT DE LERINS (suite)

III - Comment appliquer ce critère dans la pratique ?

Que fera donc le chrétien catholique, si quelque parcelle de l'Eglise vient à se détacher de la communion de la foi universelle ? - Quel autre parti prendre, sinon de préférer au membre gangrené et corrompu le corps dans son ensemble, qui est sain ? - Et si quelque contagion nouvelle s'efforce d'empoisonner, non plus seulement une petite partie de l'Eglise, mais l'Eglise tout entière à la fois ? - Alors encore, son grand souci sera de s'attacher à l'antiquité, qui, évidemment, ne peut plus être séduite par aucune nouveauté mensongère. - Et si, dans l'antiquité même, une erreur se rencontre qui soit celle de deux ou trois hommes, ou d'une ville, ou même d'une province ? - Alors, il aura grand soin de préférer à la témérité ou à l'ignorance d'un petit nombre les décrets (s'il en existe) d'un concile universel tenu anciennement au nom de l'ensemble des fidèles. - Et si quelque opinion vient enfin à surgir qu'aucun concile n'ait examinée ? - C'est alors qu'il s'occupera de consulter, d'interroger, en les confrontant, les opinions des ancêtres, de ceux d'entre eux notamment qui vivant en des temps et des lieux différents sont demeurés fermes dans la communion et dans la foi de la seule Eglise catholique et y sont devenus des maîtres autorisés ; et tout ce qu'ils auront soutenu, écrit, enseigné non pas individuellement, ou à deux, mais tous ensemble, d'un seul et même accord, ouvertement, fréquemment, constamment, un catholique se rendra compte qu'il doit lui-même y adhérer sans hésitation.

IV - Exemples à l'appui : le Donatisme et l'Arianisme

Mais afin d'éclaircir ces affirmations, il convient de les illustrer successivement d'exemples et de les développer avec un peu plus de détail ; car il ne faudrait pas que, par une préoccupation excessive de la brièveté, des choses de cette importance soient

entraînées dans le courant trop rapide du discours.

Au temps de Donat, le père des Donatistes - alors qu'une grande partie de l'Afrique se précipitait dans son erreur insensée et, oublieuse de son nom, de sa religion, de ses déclarations, sacrifiait l'Eglise du Christ à la témérité sacrilège d'un seul homme - ceux qui détestèrent ce schisme profane et s'unirent à l'ensemble des Eglises de l'univers furent de tous les chrétiens d'Afrique, les seuls qui demeurèrent ainsi dans le sanctuaire de la foi catholique. Ils laissèrent par là à la postérité un admirable exemple de la préférence qu'il convenait d'accorder désormais, en bonne méthode, à la raison de tous sur la déraison d'un seul ou tout au plus de quelques-uns.

De même, quand le venin de l'Arianisme eut infecté, non plus une faible partie, mais la presque totalité de l'univers, alors que tous les évêques de langue latine s'étaient laissés séduire, les uns par la violence, les autres par la ruse, et qu'une sorte de nuage obscurcissait les esprits et leur dérobaient, en un si grand trouble, la véritable route à suivre, tout ce qu'il y avait de vrais disciples et de vrais adorateurs du Christ préférèrent la foi antique à de perfides innovations et se préservèrent ainsi de la contagion du fléau.

Les malheurs de ce temps démontrèrent surabondamment quelles calamités apporte à sa suite l'introduction d'un dogme nouveau. Car ce ne furent pas seulement les petites choses, mais aussi les plus grandes qui furent bouleversées. Alliances, parentés naturelles, amitiés, familles ; bien plus encore, les villes, les peuples, les provinces, les nations, enfin l'Empire romain tout entier, furent agités et ébranlés jusque dans leurs fondements. Lorsque cette nouveauté profane de l'Arianisme, comme une Bellone ou une Furie, eut conquis l'Empereur tout le premier, puis eut courbé sous le joug des lois nouvelles toutes les autorités du palais, elle ne cessa plus dès lors de troubler tout et de nuire à tout, aux intérêts privés et publics, aux choses sacrées et aux choses profanes. Le bien et le vrai ne

bénéficiaient d'aucun privilège : tous ceux que lui désignait son caprice, elle les frappait comme d'en haut. L'on vit alors des épouses déshonorées, des veuves dévoilées, des vierges profanées, des monastères démolis, des clercs dispersés, des lévites frappés, des prêtres envoyés en exil. Les prisons, les cachots, les mines regorgèrent de saints personnages. La plupart de ceux-ci, ayant reçu défense d'entrer dans les villes, chassés et bannis, se consumèrent au milieu des déserts, dans les cavernes, des bêtes féroces et des rochers, dans les souffrances exténuantes de la nudité, de la faim et de la soif. Et de tous ces maux quelle fut la cause, sinon qu'à la place d'un dogme venu de Dieu, toutes les fois qu'on met des superstitions purement humaines, on ruine par de criminelles nouveautés une antiquité si bien assise ; on viole l'enseignement des âges antérieurs ; on déchire les décisions des Pères ; on anéantit les définitions des ancêtres ; et la curiosité profane, passionnée de nouveautés, refuse de se contenir dans les chastes limites d'une antiquité sainte et incorruptible ?

Rédacteur : Abbé E. de Taveau,
Via Madonna degli Angeli 14

00049 VELLETRI

Rome

Directeur : B. de Roquefeuil

IOTA UNUM

Etude des variations de l'Eglise Catholique
au XX^{ème} siècle. Romano Amerio

Cette "étude sur les variations de l'Eglise au XX^{ème} siècle" constitue un véritable livre blanc sur la crise de l'Eglise comme le montrent bien les quelques titres de chapitre ci-après, extraits d'une table des matières qui en comporte 41 :

La préparation du Concile - Le déroulement du Concile - L'après-concile - La crise du sacerdoce - L'Eglise et la jeunesse - L'Eglise et la femme - La démocratie dans l'Eglise - La théologie et la philosophie de l'après-concile - L'Oecuménisme - La réforme liturgique...
672 pages - 140 x 225 - FF. 210.-
NOUVELLES EDITIONS LATINES

Le sacerdoce Jean Paul Andre (suite VI, et fin)

La famille vraiment chrétienne est le jardin choisi des vocations.

Les fidèles doivent donc contribuer à la sainteté sacerdotale. Mais ils doivent aussi assurer pour leur part la continuité, la pérennité du sacerdoce, en offrant à l'Eglise des jeunes gens qui seront un jour des prêtres.

Cette oeuvre de préparation des candidats au sacerdoce n'est autre qu'une oeuvre d'éducation.

Du reste, "que les parents, écrit Pie XII, pensent au grand honneur qui rejaillit sur eux avec un fils qui reçoit la prêtrise ou une fille qui consacre sa virginité au divin Epoux" (Encycl. Sacra Virginitas, 25 mars 1954).

Le devoir des fidèles unis par le saint lien du mariage est de donner, si Dieu veut, beaucoup de fils à l'Eglise et de les élever chrétiennement. Cette éducation chrétienne consiste à présenter aux enfants le seul véritable idéal, le plus bel, le plus haut idéal qui soit : l'idéal chrétien, idéal fait d'amour de Dieu par dessus tout, d'amour de la vérité, du bien, de la beauté, de la pureté, de la loyauté..., et à les aider, par la grâce de Dieu, à réaliser cet idéal dans leur vie.

L'histoire de la sainteté des prêtres prouve que c'est dans la famille vraiment chrétienne, profondément chrétienne, que germent spontanément et s'épanouissent les fleurs du sanctuaire. La norme c'est le prêtre initialement façonné par le climat chrétien du foyer. Maman Marguerite, une sainte mère de famille s'il en fut, a offert au monde par la grâce de Dieu, saint Jean Bosco. Matthieu Vianney et Marie Béluse, son épouse, élevèrent leurs six enfants auprès du Crucifix et de la Vierge Marie. Jean-Marie, leur quatrième enfant, à partir d'un certain jour ne sera plus guère connu que sous le nom du saint Curé d'Ars... Et tant d'autres ainsi.

Ces exemples n'empêchent pas que Dieu suscite parfois des vocations en dehors des bonnes familles. Mais alors que de difficultés pour ce séminariste ! Que d'efforts persévérants pour corriger, par la grâce de Dieu, ce qui a été gauchi ! Y arrivera-t-il vraiment ? Il y a des choses hideuses vues une fois dont la représentation ne s'efface pas totalement de l'imagination. Il y a des mauvaises actions qui, bien que longuement pleurées, laissent parfois leurs traces tout au long de la vie comme un handicap, comme un poids. Vraiment, il est souhaitable que le futur prêtre soit resté pur. - Le saint Curé d'Ars a témoigné n'avoir connu le péché qu'au confessionnal... - Il y a une toumure d'esprit idéaliste qu'il faut tâcher de corriger par une sérieuse formation thomiste. Il y a une mentalité libérale qui exige une véritable conversion. . .

Le magistère pontifical n'a pas omis de parler de l'éducation sous le rapport des vocations sacerdotales. Citons, choisies entre cent, ces lignes sorties de la plume de Pie XI (encyclique : *Ad catholici sacerdotii*, du 20 déc. 1933): "Mais le premier jardin, et le mieux adapté, où doivent comme spontanément germer et éclore les fleurs du sanctuaire, c'est encore et toujours la famille vraiment et profondément chrétienne. La majeure partie des évêques et des prêtres dont l'Eglise proclame la louange doivent l'origine de leur vocation et de leur sainteté aux exemples et aux leçons d'un père rempli de foi et de vertu virile, d'une mère chaste et pieuse, d'une famille dans laquelle avec la pureté des mœurs, règne en souveraine la charité pour Dieu et pour le prochain. Les exceptions à cette règle courante de la Providence sont rares et ne font que confirmer la règle. . ."

Dans la famille aussi le sacerdoce doit être honoré, le respect du prêtre doit être développé chez les enfants. Certes la crise actuelle donne lieu à bien des critiques, occasion à bien des mécontentements. Mais les parents doivent, au milieu de cette situation regrettable, lamentable, veiller à ce que le sacerdoce comme tel ne soit pas décrié, à ce que l'on ne doute pas de sa grandeur, de sa sublime dignité.

La croisade des écoles

Il est une autre oeuvre de préparation des vocations qui, bien que faisant partie de l'oeuvre éducative, doive être particulièrement mise en valeur : c'est la croisade des écoles catholiques. Car il faut que tout chez l'enfant soit restauré dans le Christ : sa vie tant sensible qu'intellectuelle, morale et spirituelle.

Les écoles d'Etat sont dans l'ensemble des lieux de perversion intellectuelle et morale. Pie XI voyait déjà en elles une cause de la rareté des vocations sacerdotales dont, dès son époque, l'Eglise souffrait. Dans l'encyclique précédemment citée, il écrivait en effet : "Il est vrai que la dissipation de la vie moderne, les attractions qui, surtout dans les grandes villes, éveillent prématurément les passions de la jeunesse, les écoles si peu favorables en tant de pays au développement des vocations, sont en grande partie la cause et la douloureuse explication de la rareté de vocations sacerdotales dans les familles aisées et distinguées. . ."

Par conséquent, on ne peut hésiter à affirmer que les parents doivent, dans la mesure du possible, choisir les écoles intégralement catholiques pour leurs enfants. La coopération dans la création et le développement de ces écoles est un des plus grands devoirs dont doivent s'acquitter, particulièrement aujourd'hui, tous les fidèles. La sainteté de leurs futurs pasteurs en dépend. Leur propre sainteté en dépend.

L'affaire des écoles est réellement l'affaire de tous. Car des écoles catholiques d'aujourd'hui sortiront les pères et les mères de familles de demain, les chefs de demain, les religieux et les religieuses de demain, et surtout les prêtres de demain.

La Vierge Marie, mère du prêtre, reine du clergé

Tout ce que nous avons demandé aux prêtres, tout ce que nous venons de demander aux fidèles, ne pourra être obtenu, ne pourra être réalisé que par l'intercession et la médiation de la Vierge Marie. Aussi, pour finir, tournons-nous vers la Très sainte Vierge.

Elle est la Mère du Verbe incarné, Roi, Prophète et Prêtre, la mère des prêtres, la mère du Corps mystique.

Médiatrice de toutes les grâces, trésorière céleste, Elle distribue aux âmes les mérites infinis du Calvaire qui sont appliqués aux âmes par la Messe. C'est Elle qui, par la Messe, transmet aux âmes les fruits de la Rédemption.

Les grâces, en effet, dont Elle est la trésorière et la dispensatrice, proviennent du saint sacrifice de la Messe. Cela nous fut montré sur le sommet du Calvaire : du côté percé du Sauveur s'écoulait le flot de la grâce, les sacrements ; au pied de la Croix se tenaient Marie-Corédemptrice et saint Jean, le prêtre.

La Très Sainte Vierge a reçu la plénitude de l'esprit du sacerdoce. Cet esprit est l'esprit du sauveur s'offrant pour nous racheter sur la Croix et intercédant continuellement pour nous comme Médiateur et Avocat du haut du ciel.

Mais Marie n'est pas prêtre, car Elle n'a jamais reçu le caractère sacerdotal. Bien que plus digne du ministère sacerdotal que tout autre, Elle a été privée de l'usage du sacerdoce selon l'ordre de Melchisédech. Donner à Jésus-Christ sa nature humaine par l'Incarnation est plus que de le faire venir sacramentellement sur l'autel à la consécration, offrir son Fils dans les douleurs inimaginables et inexprimables de la compassion est plus que de l'offrir par le sacrifice de l'autel. Et cependant Notre-Dame n'a jamais pu célébrer la Messe.

Comment donc la Vierge Marie fut-Elle mise en état de réaliser sa vocation de Médiatrice universelle ? Par la coopération de saint Jean.

Notre-Seigneur sur la Croix donna, en effet, à Marie, saint Jean, son disciple bien-aimé, le disciple vierge, afin qu'Elle puisse disposer pour son oeuvre de dispensatrice des mérites de la Rédemption, du seul moyen efficace: l'auguste sacrifice de l'autel. Monsieur Olier, dans son merveilleux ouvrage intitulé : Vie intérieure de la Très Sainte Vierge, commente cela en ces termes : " Pour mettre la Vierge Marie en état de satisfaire à sa haute vocation, Jésus-Christ lui avait donné sur la Croix saint Jean, son disciple bien-aimé. Saint Jean était pour Elle la continuation de Jésus-Christ, offrant le divin sacrifice de l'autel, pour transporter et faire passer à l'Eglise les mérites du sacrifice de sa mort sur la Croix... Par le don que Jésus avait fait de saint Jean à Marie, ce saint n'était plus à lui; dans le point le plus important de son ministère, il était tout à Elle; il devait entrer dans ses intentions et perdre les siennes propres dans celles de Marie. Il lui avait été donné comme son prêtre particulier, pour qu'il représentât le sacrifice dans les intentions qu'Elle aurait agréables. Il devait lui transférer et lui remettre tout ce qu'il avait de pouvoir et de droit sur cette divine hostie, en qualité de sacrificateur..." (Chap. XXI, Marie unie à saint Jean travaille efficacement à l'établissement et à la sanctification de l'Eglise).

Or saint Jean, nous disent les Pères, personnalisait tous ceux qui devaient être rachetés par le Sang de Notre-Seigneur et, particulièrement, tous les prêtres.

Si donc saint Jean a été fait prêtre de Marie, tout prêtre est aussi prêtre de Marie, prêtre pour que Marie distribue aux âmes des vivants et du Purgatoire les grâces de la Messe que chacun célèbre.

C'est pourquoi un lien indissoluble rattache le prêtre à la Très Sainte Vierge. C'est pourquoi le prêtre doit avoir nécessairement une grande dévotion à Marie. Il doit lui être consacré.

C'est pourquoi aussi Notre-Dame qui est la mère de tous les chrétiens, est à un titre spécial la mère du prêtre, la reine du clergé.

Après Dieu, plus que personne la Vierge Marie désire que l'Eglise ait les prêtres dont Elle a besoin. Alors demandons-Lui, pour finir, de nous donner beaucoup de saints prêtres.

Mère du Divin Pasteur, priez pour nous.

Reine des Apôtres, priez pour nous.

Reine du clergé, donnez-nous beaucoup de saints prêtres.

Au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit.

Ainsi soit-il.

L' idéal sacerdotal

selon le Vénérable Père Chevrier (1826-1879)

SACERDOS ALTER CHRISTUS

Verbum caro factum est et habitavit in nobis.
Exemplum dedi vobis, ut quemqmodum ego feci, ita et vos faciatis.

Creche

PAUVRETE

Pauvre	Humble
dans le logement,	d'esprit
le vêtement,	de coeur,
la nourriture,	vis-à-vis
les biens	de Dieu
le travail,	des hommes,
le service.	de soi-même.

Plus on est pauvre, plus on s'abaisse,

plus on glorifie Dieu,

plus on est utile au prochain.

Le prêtre est un homme dépouillé.

Calvaire

Mort à soi-même

Mourir	S'immoler
à son corps,	par le silence
à son esprit,	la prière
à sa volonté,	le travail,
à sa réputation,	la pénitence,
à sa famille,	la souffrance,
et au monde.	la mort.

Plus on est mort,

plus on a la vie,

plus on donne la vie.

Le prêtre est un homme crucifié.

TABERNACLE

Charité

Donner	Donner la vie
son corps,	par sa foi,
son esprit,	sa doctrine,
son temps,	ses paroles,
ses biens,	ses prières,
sa santé,	ses pouvoirs,
sa vie.	ses exemples.

Il faut devenir du bon pain.

Le prêtre est un homme mangé.

Abonnements :

Minimum : Fr. 5.-

Normal : Fr. 30.-

Soutien : Fr. 40.- et plus